Janvier/Février 2019

COMMUNE DE NIEDERLAUTERBACH

Lauterbacher Nouvelles

www.niederlauterbach.fr

JOYEUSES FETES ET BONNE ANNEE !!

Madame, Monsieur,

Le temps est passé si vite et nous voici déjà à l'aube de cette nouvelle année 2019.
Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous.
Je vous souhaite de trouver en 2019 toutes les raisons d'être heureux, toute la force nécessaire pour surmonter les épreuves et transformer vos vœux en réalité. Chacun le sait, la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille.
Je voudrais remercier les présidents d'associations et leurs membres actifs, sans qui la vie de la commune ne serait pas ce qu'elle est ; remercier le personnel communal, pour son implication au quotidien, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général. Je peux vous assurer que chaque membre de l'équipe municipale s'attache à remplir sa mission au mieux et toujours avec le même enthousiasme. Enfin, et pour conclure, remercier, nos familles, nos conjoints, pour leur soutien indéfectible.
Les conseillers se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes Fêtes.

Le Maire,
André FRITZ.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2018

Présents M. FRITZ André, M. ERHARD Jean-Claude, M. HEINTZ Jean Claude
Mme BECHTOLD Chantal, M. CIVIDINO Daniel, Mme HEINTZ Charlotte, M. ENGELHARD Jean Michel, M. MITTENBUHLER Damien, M. VOLTZ Nicolas, M. WEIGEL Eric , M. ZIMMERMANN René.

Absents excusés : Mme DECK Marie Anne, M. HERBEIN Alain, Mme HUFSCHMIDT Sandrine, M. ZIMMERMANN Laurent

EXTENSION/REHABILITATION DE LA MAIRIE RENOVATION DE 2 LOGEMENTS ET REHABILITATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ET TRANSITION ENERGETIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

Le conseil municipal approuve le projet de travaux d'extension et sollicite toutes les aides susceptibles d'être allouées pour ce projet :

Réhabilitation de la Mairie, la rénovation de 2 logements au 1er étage du 17 Rue de l'Ecole et la réhabilitation de l'Ecole Elémentaire dont le coût estimatif se monte à 757 162 €HT (TVA de 278 925.90€ en sus) dont :

- Réhabilitation de la Mairie : 364 541 €HT (TVA de 20% de 72 908.20€ en sus)
- Rénovation de 2 logements : 241 025 €HT TVA de 10% de 24 102.50€ en sus)
- **Transition énergétique de l'école élémentaire: 189 951€ HT TVA de 20% de 37990€**

Le conseil municipal habilite le Maire à déposer la demande de permis de construire et la déclaration préalable,

et autorise le Maire à contracter l'emprunt nécessaire, à signer les marchés à intervenir et toutes les pièces nécessaires pour mener à bien ce projet.

Les marchés de travaux se feront en deux tranches et seront attribués selon « la procédure adaptée » conformément aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

- arrête le plan de financement prévisionnel pour ce projet comme suit :

Coût total du projet : 795 517 € HT

Adopté à l'UNANIMITE

ACCEPTATION DU FONDS DE CONCOURS DE LA CC PLAINE DU RHIN

Le conseil municipal accepte le fonds de concours de la CC Plaine du Rhin pour le déplacement du poteau d'incendie devant le périscolaire à hauteur de 50% du montant restant à charge de la commune. Son montant sera de 1 893 ,95€.

LIVRAISON DE JUS DE POMMES A LA MAISON DE L'ENFANCE A CLIMBACH

A la demande de l'association des arboriculteurs de NIEDERLAUTERBACH et environs, le Conseil municipal accepte de faire livrer 10 caisses de jus de pommes, d'une valeur de 200€, à la Maison de l'Enfance à CLIMBACH.

DIVERS

INSTALLATION D'UN ADOUCISSEUR D'EAU A LA SALLE DES FETES

A la demande de l'association Foyer Locations et Services,
Le Conseil municipal décide de l'installation d'un adoucisseur JUDO QUICKSOFT-C de la société A RENOV de MOTHERN pour un montant estimatif de **2 972.94€TTC.**

AUTORISATION DE DEFENDRE LES INTERETS DE LA COMMUNE AFFAIRE DANIEL VALENTIN / COMMUNE DE NIEDERLAUTERBACH PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Conseil municipal, après discussion et délibération et en l'absence de M. Jean-Claude HEINTZ, personnellement intéressé par ce point **Permis de construire PC06732717R0014**, autorise le maire à défendre les intérêts de la Commune dans cette affaire et à signer toutes les pièces s'afférant à ce dossier.

Diverses informations

Le Maire informe le Conseil municipal que pour le projet extension et de réhabilitation de la mairie, de la rénovation des 2 logements et de transition énergétique de l'école élémentaire, la Région Grand EST a demandé un test d'étanchéité de l'air avant et après travaux. La société Diagthermelec de SIEWILLER a été retenue pour un montant de **1740,00€TTC.**

Il porte à la connaissance du Conseil municipal l'arrêté préfectoral du 20/09/2018 qui autorise la société SAS BIOMETHA à exploiter une installation de méthanisation et à valoriser par épandage les digestats issus de la méthanisation Route de Schleithal à WISSEMBOURG.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018

Présents : M. FRITZ André, M. ERHARD Jean-Claude, M. HEINTZ Jean Claude, M. ZIMMERMANN Laurent
Mme BECHTOLD Chantal, Mme DECK Marie Anne, Mme HEINTZ Charlotte, Mme HUFSCHMIDT Sandrine, M. HERBEIN Alain, M. MITTENBUHLER Damien, M. VOLTZ Nicolas, M. WEIGEL Eric, M. ZIMMERMANN René.

Absents excusés : M. CIVIDINO Daniel, M. ENGELHARD Jean Michel
Pouvoirs : M. ENGELHARD Jean Michel à M. ZIMMERMANN René

INSTALLATION DE BORNES EXTERIEURES EGLISE ET COLOMBARIUM

Le Conseil municipal approuve l'installation de bornes extérieures à l'église et au columbarium.
L'entreprise PRISMA LED a été retenue pour l'installation de bornes extérieures à l'église et au columbarium selon un devis du 06/12/2018 de 3 528 €TTC.

Adopté à l'UNANIMITE

TERRAIN DE FOOTBALL DE SCHEIBENHARD

Selon la délibération du 15/10/2018 fixant le prix et les modalités de la vente et de l'échange de parcelles entre les communes de Scheibenhard et de Niederlauterbach, voici les échanges de parcelles :

1. La Commune de SCHEIBENHARD cède les parcelles cadastrées d'une superficie totale de 57,54 ares à la Commune de NIEDERLAUTERBACH.

- Section 33 parcelle 76 de 15,76 ares
- Section 33 parcelle 78 de 14,73 ares
- Section 33 parcelle 80 de 13,44 ares
- Section 33 parcelle 81 de 13,61 ares

2. En échange, la Commune de Niederlauterbach cède les parcelles cadastrées d'une superficie totale de 104,50 ares à la Commune de SCHEIBENHARD.

- Section 3 parcelle 93 de 99,03 ares
- Section 3 parcelle 94 de 5,47 ares

3. La Commune de Scheibenhard verse à la Commune de NIEDERLAUTERBACH, la somme de 3 522€ correspondant au solde de l'échange (104.50 ares - 57.54 ares) soit 46.96 ares au prix de 75€ net l'are.

Le Conseil Municipal demande que les frais d'arpentage, de bornage soient pris en charge par la commune de Scheibenhard, qui supportera également les frais de l'acte notarié. Le conseil municipal demande également qu'une servitude de passage soit mise en place au droit de la parcelle 93 section 33.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES REVALORISATION TARIFAIRE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à souscrire un avenant d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 auprès de l'assureur AXA et le courtier YVELIN selon les conditions suivantes :

Agents immatriculés à la CNRACL :

Taux : 5,02% Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

Agents non immatriculés à la CNRACL : (Agents effectuant plus ou moins de 200h/trimestre)

Taux : 1,40% Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

APPROBATION DE L'AVENANT 2 A LA CONVENTION SIGNEE ENTRE L'ASSOCIATION « FOYER LOCATIONS ET SERVICES » ET LA COMMUNE

Le Maire présente au Conseil Municipal l'avenant n°2 approuvé par l'association « Foyer Locations et Services » en date du 27/11/2018 de la convention signée le 28/03/2018 . Le conseil approuve l'avenant.

RENOVATION DE 2 COURTS DE TENNIS

Le Conseil Municipal approuve le projet de rénovation de deux courts de tennis dont le coût estimatif se monte à 96 000€ TTC (80 000€HT) et sollicite toutes les aides susceptibles d'être allouées pour ce projet.
Le conseil autorise le Maire à contracter l'emprunt nécessaire, à signer les marchés à intervenir et toutes les pièces nécessaires pour mener à bien ce projet.

Adopté à l'UNANIMITE

Diverses informations

Le Maire informe de la décision d'attribution des lots du marché de travaux d'extension/ réhabilitation de la Mairie, de la rénovation de 2 logements et des travaux de transition énergétique de l'école élémentaire par la commission d'appel d'offres, réunie le 19/11/2018 . La liste complète est dans le compte-rendu complet du Conseil Municipal.

Le Maire informe de l'arrêté préfectoral du 05/12/2018 qui autorise la société SAS BIOMETHA à exploiter une installation de transit de déchets non dangereux et non inertes (des digestats liquides et solides) au lieu-dit Hasengraben à NIEDERLAUTERBACH.

Chers habitants du Grand Est

Soucieuse du quotidien des habitants, en 2018, la Région a continué à accompagner chacun dans les nombreux domaines de compétences conférés par la loi.

Attentive aux territoires ruraux comme le nôtre et dans l'objectif de permettre à chaque habitant du Grand Est d'avoir accès aux mêmes chances, nous avons poursuivi le déploiement des actions d'aide à ruralité. Pas moins de 3,6 Millions d'euros ont été consacrés par la Région à l'aide aux communes rurales alsaciennes en matière d'aménagement du territoire.

A ceci, se rajoute le soutien de la Région au développement économique au travers de l'aide aux entreprises, mais également à la formation de nos jeunes au travers du soutien aux lycées, les bourses octroyées pour les formations du sanitaire et social, le ramassage scolaire...

Par ailleurs, pour permettre à tous les foyers et toutes les entreprises d'avoir accès au très haut débit internet, le déploiement de la fibre s'est poursuivi à un rythme soutenu, sous maitrise d'ouvrage de la région. Aujourd'hui plus de 70 000 prises ont été installées sur le territoire Alsace, dans des zones où les opérateurs privés ne prévoyaient pas de développement.

Pour le déploiement de ces actions, la Région travaille en concertation avec les communes, comme avec toutes les collectivités territoriales. La déclaration signée le 29 octobre dernier par le Premier Ministre, le président de la Région Grand Est et les présidents du Bas-Rhin et Haut-Rhin, en vue de la fusion des deux départements en 2022, est l'expression de notre volonté de fonctionnement collaboratif. Ce protocole réaffirme le périmètre et les compétences de la Région, tout en reconnaissant les spécificités du territoire alsacien. Il permettra notamment à la nouvelle collectivité de prendre des initiatives sur le territoire, en accord avec la région.

Notre volonté première est de tenir compte des spécificités des territoires pour en faire une force au service de ses habitants. En 2019, comme en 2018, la Région sera à vos côtés. Vous pouvez compter sur moi ! Très belle année 2019 à tous.

Evelyne Isinger
Conseillère régionale
Présidente de la commission transports et déplacements

ALSACE | CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN

AGIR AU CŒUR DE VOS VIES

Canton de WISSEMBOURG

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX à votre écoute !

Chers habitants du canton de Wissembourg,

L'année 2018 aura été marquée par de nombreux temps forts dans votre commune et notre canton de Wissembourg . Elle a également été riche en évènements pour tous nos territoires avec notamment la récente annonce de la création d'une Collectivité Européenne d'Alsace. Dès 2021, cette collectivité permettra de redonner une existence institutionnelle à l'Alsace, en rassemblant les Conseils Départementaux du Haut et du Bas-Rhin, tout en conservant les deux Départements dans leurs limites actuelles (maintien du 67 et du 68, maintien des deux Préfectures Strasbourg et Colmar...).

Cette collectivité en devenir permettra également de rapprocher les décisions et les politiques publiques des habitants et des territoires. Elle rassemblera à la fois des compétences économiques, touristiques, de solidarités, de mobilités, du transfrontalier et du bilinguisme, du développement territorial, de l'habitat... Cette première en France rapprochera élus et citoyens, rapprochera les décisions au plus près des territoires et des personnes concernés, en réunissant toutes ces compétences au sein d'une seule et unique collectivité.

Cette étape importante est le fruit de 3 années de travail menées sur nos territoires et portées auprès du gouvernement, 3 années durant lesquelles vos élus sont parvenus à redresser la situation financière du Département tout en assurant les politiques publiques du quotidien. Depuis 2015, ce sont 50 millions € d'économies sur les dépenses administratives, ce sont 100 millions € de dettes en moins, ce sont 120 millions € d'investis annuellement par le Département ... Et d'ici 2021, à travers les contrats départementaux en cours de déploiement, ce sont 600 millions € qui profiteront à tous les territoires et habitants du Bas-Rhin sans aucune augmentation d'impôt, nous nous y sommes fermement engagés.

Cette confiance que vous nous accordiez en 2015 en nous désignant Conseillère et Conseiller Départementaux demeure intacte. Elle constitue pour nous le moteur de notre engagement au quotidien au service de notre territoire, et continuera de nous animer pour les 3 années restantes de notre mandat et bien au-delà. Nous tenions à vous en remercier et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Stéphanie KOCHERT et Paul HEINTZ
Vos conseillers départementaux

stephanie.kochert2@bas-rhin.fr
paul.heintz@bas-rhin.fr

COMMUNICATIONS DIVERSES

POUBELLE BLEUE	POUBELLE BRUNE
9 et 23 janvier 2019 6 et 20 février 2019	2, 8, 15, 22 et 29 janvier 2019 5, 12, 19 et 26 février 2019

EXONERATION DE LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES

SMICTOM NORD BAS RHIN

Les étudiants (études supérieures) résidant hors du foyer parental sont priés d'apporter un justificatif à la mairie en vue de leur exonération des ordures ménagères. **Sans justificatif les jeunes seront imposés d'office.**

DENEIGEMENT ET SABLAGE

Nous vous rappelons que le sablage aux abords des maisons et le déblaiement des trottoirs incombent aux particuliers et riverains (locataires ou propriétaires). La commune se charge du déneigement des chaussées.

DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les v*oies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants* et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

RAMASSAGE DE VIEUX PAPIERS

Prochaine collecte de papier pour les écoles : **janvier 2019**

Pour rappel, les recettes du ramassage sont dédiées à l'achat de papier pour la photocopieuse (pour les 2 écoles). Ils sont organisés trois fois par an : aux mois de septembre ou octobre, janvier et mai.

BATTUES DE CHASSE

6, 13 et 20 JANVIER 2019

SOYEZ ATTENTIFS LORS DE VOS PROMENADES , JOGGING OU SORTIES VTT

FERMETURE FETES DE FIN D'ANNEE

Les bureaux de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin seront fermés du 24/12 au 02/01/2019 inclus.

CONGES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

La Mairie et l'Agence Postale seront fermées

- **du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019 inclus**
- **du jeudi 10 au vendredi 11 janvier 2019 inclus.**

Les lettres recommandées et les colis seront à récupérer à la poste de Lauterbourg :

Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30—Samedi de 09h00 à 12h00

En cas d'URGENCE, veuillez téléphoner au 03 88 94 30 06 ou vous adresser directement à Monsieur le Maire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

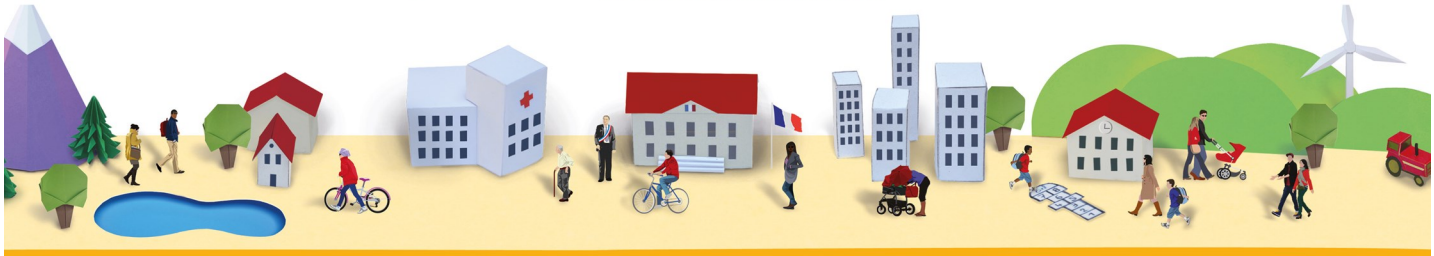

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur **www.le-recensement-et-moi.fr**

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne,** rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Insee & votre commune

LES SORTIES CULTURELLES 2019 DE L'ASSOCIATION SUR LES SENTIERS DU THEATRE

CE JOUR-LA
MERCREDI 30 JANVIER A 10h
Ce jour-là, est une adaptation scénique et musicale de la nouvelle de Guy de Maupassant Le papa de Simon. Le jeune Simon, né d'une relation hors mariage, est humilié à l'école parce qu'il n'a pas de papa. Petit à petit, l'enfant trouve un père d'adoption qui saura le réconforter et conquérir sa mère.

LAUTERBOURG/ SALLE DE CINEMA
TOUT PUBLIC, A PARTIR DE 8 ANS
50 min.
TARIF : Plein 9€, Réduit 7€ ou 5,50€
Famille 15€

FORGET ME NOTE AIRLINES
VENDREDI 08 FEVRIER. A 20h
La compagnie Forget Me Note Airlines vous propose une escale enchanteresse aux pays des Polyphonies fantasques. Les polyphonies sont un archipel de la région d'Acapella, entre rock'n'roll, romantisme et disco-fever, venez découvrir les beautés et les charmes d'un écosystème vocal tout à fait préservé.

BEINHEIM / SALLE SICURANI
TOUT PUBLIC, A PARTIR DE 5 ANS
60 min.
TARIF : Plein 9€, Réduit 7€ ou 5,50€
Famille 15€

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE SELTZ-LAUTERBOURG

Mademoiselle Lucie Spehner a intégré l'Office de tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg – Rhin et Nature au 1er décembre 2018, au poste d'animatrice touristique, en remplacement d'Annette Koehler, qui part à la retraite le 31 janvier 2019.

Lucie était pendant 3 ans au poste de conseillère en séjour à l'Office de tourisme de la Vallée de Kaysersberg, une région touristique dynamique.

Native de Soufflenheim, elle souhaite retourner en Alsace du Nord, sur les terres de son enfance, pour poursuivre et élaborer de nouveaux projets sur ce territoire qui l'inspire.

Les différents types de tourisme sur son territoire de compétence et aussi de l'espace transfrontalier franco-allemand qu'elle souhaite développer sont : l'écotourisme, le tourisme de nature, le cyclotourisme, et le tourisme des familles.

INCIVILITES :

Nous sommes actuellement dans la période où chacun fait des vœux.
Notre souhait, au sein de la commune, ce serait que certaines incivilités que l'on a pu relever jusqu'ici et que nous avons énumérées au courant de l'année deviennent enfin de l'histoire ancienne. Après l'herbe provenant de la tonte de gazon la dernière en date : des cendres éparpillées sur le chemin communal longeant le lotissement – les marcheurs ou promeneurs rencontrent fréquemment des endroits où elles ont été déversées. Au lieu de les jeter sur les chemins communaux qui, je le rappelle, ne sont pas des déchetteries, il vaudrait mieux en faire bon usage en les éparpillant dans le jardin ou potager pour lesquels ce sont d'excellents fertilisants riches en calcaire, phosphore magnésium et potasse.

LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque organisera le **vendredi 8 février 2019** une 5ème soirée jeux à la bibliothèque même, à partir de 19h. Venez nombreux découvrir des jeux de société ou faites découvrir vos jeux, à partir de 6 ans sur inscription à l'adresse mail: bibliotheque.niederlauterbach@laposte.net ou pendant les horaires d'ouverture.

Horaires d'ouverture: Mardi 14h30 à 16h00 - Jeudi 10h00 à 11h00 - Vendredi 18h00 à 19h00

Les personnes à mobilité réduite souhaitant emprunter des livres sont invitées à contacter Mme HEINTZ Béatrice au 03.88.53.60.84

En cette nouvelle année, recevez de la part de toute notre équipe nos vœux les plus sincères.

Les bénévoles de la bibliothèque.

CERCLE SOCIO-CULTUREL

Club Rencontre

Les membres se retrouvent à la salle des fêtes **le dernier jeudi du mois** à partir de 14h. En cette nouvelle année 2019 , jeunes retraités venez les rejoindre si souhaitez partager avec eux, ce moment convivial!

Don du sang

La précédente collecte organisée le 21 novembre 2018 a accueilli 56 donneurs de sang. Un grand merci pour l'engagement des personnes qui s'y rendent régulièrement. La prochaine soirée de don du sang aura lieu le **27 février 2019 à partir de 17h00.**

FOYER LOCATIONS ET SERVICES

Le 2 décembre à l'église Ste Marguerite
Ste Barbe patronne des sapeurs pompiers

C'était la messe des enfants et des familles de la communauté des paroisses et la messe en l'honneur de Ste Barbe, patronne des sapeurs pompiers ce dimanche 2 décembre.

Les pompiers présents ont posé avec le curé Klipfel devant le chœur. Ce jour-là, le chargé des âmes avait aussi béni les nombreuses couronnes de l'Avent confectionnées et apportées par les jeunes enfants.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

En 2018 Germain ZIMMERMANN a fêté ses 30 ans d'engagement au sein de la section des Sapeurs Pompiers de Niederlauterbach. Il s'est donc vu remettre la médaille d'OR pour ses 30 années au service des autres.

D'autre part, le Caporal Désirée WEIGEL a été promu au grade de Caporal Chef. Elle a également suivi avec succès différentes formations. Elle s'est donc vu remettre son diplôme d'« équipier interventions sur risques fluviaux » ainsi que celui de « Conducteur tout terrain ».

Le Caporal Elisabeth HERBEIN a été promu au grade de Sergent et a suivi avec succès sa formation d'« équipier Secours routiers » ainsi que sa formation d'avancement au grade de Sergent.

Nous les félicitons pour la réussite de leurs formations.

Nous remercions les sapeurs-pompiers actifs qui ont eu à traiter un nombre conséquent de nids de guêpes et de frelons cette année. Ils ont également participé en juin lors des coulées de boues qui ont touché la commune de Mothern.

Comme à son habitude, le personnel opérationnel n'a pas ménagé sa peine pour effectuer un grand nombre d'heures afin de suivre les différentes formations dans le but de maintenir leurs acquis.

2019 sera une année de changement pour notre section locale. En effet, notre volonté étant de pouvoir aider notre prochain et au vu de nos effectifs et des contraintes de chacun, les sections de Niederlauterbach et de Salmbach/Oberlauterbach vont se regrouper. De ce fait, nous serons plus nombreux et espérons ainsi pouvoir assurer au quotidien les demandes de secours sur ces trois communes.

Agathe CIVIDINO, qui a fait partie des Jeunes Sapeurs Pompiers de notre Unité Territoriale devrait intégrer notre section courant 2019. Nous comptons 4 Jeunes Sapeurs Pompiers : Antoine et Laurine ZIMMERMANN ainsi que Baptiste et Charline THOMANN. Ils ont participé activement aux différentes manifestations de notre amicale et nous les en remercions.

Venir en aide aux autres vous intéresse
vous avez plus de 16 ans, venez nous rejoindre !
N'hésitez pas à contacter Alain HERBEIN,
chef de section, au 06 80 30 84 58.

Pour les plus jeunes, si vous avez entre 12 et 16 ans et envie d'apprendre les rudiments des Sapeurs Pompiers, vous pourrez intégrer l'équipe des « Jeunes Sapeurs Pompiers » à Lauterbourg. Pour ce faire, il suffit de prendre contact avec le **Caporal-Chef NOELLET Philippe au 06 66 24 21 63 ou par mail : adjsp67.mothern@gmail.com.**

L'Amicale des Sapeurs Pompiers vous remercie pour votre participation au repas de la Nochkerwe ainsi que pour vos dons lors de la distribution annuelle des calendriers.

Nous remercions également tous les membres de l'Amicale ainsi que leur conjoint qui tout au long de l'année restent actifs et mobilisés pour faire vivre notre Amicale.

Nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour 2019 !

Le Chef de Section, Président de l'Amicale.

FOOTBALL CLUB NIEDERLAUTERBACH

Le repas de Noël et la rétrospective

Samedi 15 décembre se tenait la traditionnelle fête de Noël au club house du FC . Toute la grande famille (membres, joueurs et conjoints) du club en rouge et noir, était rassemblée pour ce diner de fêtes.

La municipalité était représentée par le Maire, deux Adjoints et leurs épouses.

Lors du discours, le président Pascal Baumann a remercié ses fidèles entraineurs, les joueurs et les membres pour cette année pleine de sensations.

Au cours de la soirée de multiples présents furent remis, par le coach et par le président à diverses personnes méritantes.

Le classement des deux équipes est appréciable en cette période de trêve hivernale et le club espère vivement reprendre le chemin des victoires lors de la reprise du championnat.

Sportivement, la rencontre qui aura marqué les locaux fut celle du 15 septembre, où ils affrontèrent les tirs et la supériorité d'une équipe de N3 l'US Sarre Union.

BRAVO à l'équipe 2 qui est championne d'automne !

A l'issue du match perdu sur le score de 1-9, les joueurs adverses saluèrent courtoisement nos joueurs en faisant cette haie d'honneur pour valoriser leur courage et leur détermination qu'ils avaient su garder jusqu'au coup de sifflet final.

Joyeux Noël et Bonne Année 2019 !

Les joueurs et membres du FCN présentent leurs excellents vœux de bonheur et de santé à tous les supporters et lecteurs

SECOURISTES DE LA CROIX BLANCHE

Bonjour à tous. Encore une année de service bien remplie qui s'achève.
En effet nos 21 membres ont assuré près d'une trentaine de postes de secours et quelques 2000 heures de bénévolat.

Les secouristes français de la Croix-Blanche de Niederlauterbach vous souhaitent de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne nouvelle année 2019.

Et nous espérons vous revoir bientôt à la marche populaire du dimanche 10 mars prochain.
Au plaisir de vous voir bientôt,
Les secouristes de Niederlauterbach.

Pour nous joindre : croixblanche67630@orange.fr

ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE

Résultat des élections des représentants des élèves

Ecole maternelle :
Mme Schuler Peggy (titulaire), Mme Zscherpe Aurélie (suppléante)

Ecole élémentaire :
Mme Hoch Aline, Mme Goepfrig-Joerger Stéphanie (titulaires), Mme Brenckle Mareike, Mme Dick Karine

ASSOCIATION PARENTELE

Pour ce mois de janvier, et comme l'an passé, l'association des parents d'élèves Parentèle vous propose une vente de fromages, salaisons et confitures.

Notre partenaire a sélectionné pour vous des produits de qualité issus de fruitières et coopératives artisanales et gère le respect de la chaîne du froid jusqu'à la livraison en solution isotherme. Le bénéfice de cette vente sera reversé aux écoles pour financer leurs projets

Pour toutes informations vous pouvez vous adresser à **HOCH Aline au 06.62.66.21.42.**

ARBORICULTURE DE NIEDERLAUTERBACH ET ENVIRONS

Après cette année exceptionnelle en terme de récoltes, l'hiver est propice pour les plantations et /ou replantations d'arbres , pour des travaux d'élagage ou de nettoyage des branches brisées.

Le planning des activités 2019 démarre dès janvier avec la tenue de l'assemblée générale le samedi 26 janvier à 19h à la salle des fêtes de Niederlauterbach.

Les premiers cours de taille auront lieu dans les différents lieux suivants :

9 février à 14h à Mothern // 16 février à 14h à Oberlauterbach

// 23 février à 14h à Niederlauterbach

Les arboriculteurs vous souhaitent une belle année fruitière !

INAUGURATION DU HANGAR DE POULES PONDEUSES

Le 19 octobre, le maire André Fritz en présence de la conseillère régionale Evelyne Isinger et des propriétaires Matthieu et Charlotte Heintz, a inauguré le hangar flambant neuf, qui a accueilli 11000 poules courant du mois de novembre.

L'Espace Partagé

nouveau ! Médiation numérique

Nous vous proposons de vous accompagner dans votre utilisation des outils numériques (connexion à des services en ligne, prise en main de vos appareils, etc.) — *mardi 10:00-12:00 ou sur rendez-vous.*

nouveau ! Aide aux devoirs

Votre enfant rentre tôt du collège/lycée ? Sur ce temps libre, nous vous proposons de l'aider dans l'apprentissage de ses leçons et la réalisation de ses devoirs — *sur rendez-vous.*

et toujours ! Espace de travail et de rencontre

Fatigué·e de patienter sur le pont du Rhin ? Envie de changer de décor ? L'Espace Partagé, c'est toujours 6 bureaux et une salle de réunion pour travailler ou se rencontrer — *contactez-nous !*

2, pl Saint-Sulpice-les-Feuilles
+33 (0)6 52 36 45 30
67630 Néewiller-près-Lauterbourg
lespagepartage@gmail.com

COMMUNAUTE DES PAROISSES

aux bords du Rhin et de la Lauter

LAUTERBOURG. MOTHERN. MUNCHHAUSEN. NEEWILLER. NIEDERLAUTERBACH. SCHEIBENHARD. WINTZENBACH.

Dans le cadre du 6ème anniversaire de sa création,
la communauté des paroisses vous invite à un

REPAS INTERPAROISSIAL

Dimanche 13 Janvier 2019 à partir de 11h30

à la Salle Polyvalente de **LAUTERBOURG**

MENU :

- Crème de légumes et quenelles
- Bouchée à la reine et nouillettes
- Vacherin glacé au coulis de fruits rouges

Vente de gâteaux et café.

Au prix de

15 €

Pour les enfants de 6 à 12 ans :

8 €

Le bénéfice de ce repas est destiné à la création d'un fond de solidarité interparoissial.

Animation musicale par les Joyeux Lurons de l'Harmonie de Lauterbourg et les chorales des 7 paroisses.

Vente de cartes repas auprès des membres des Conseils de Fabrique des 7 paroisses ou par téléphone auprès des référents-paroisses ci-dessous :

LAUTERBOURG : GALIVEL Pascal 06 40 92 86 58 / BOGNER Simone 06 10 85 00 41

MOTHERN : STIEHR Annelise 03 88 73 57 05 / LENGERT François 03 88 54 62 66

MUNCHHAUSEN : WEINHARD Bernard 03 88 86 86 63 / ZERR Bruno 03 88 86 81 18

NEEWILLER : MASTIO Michel 03 88 94 83 44 / WOLF Norbert 03 88 94 60 20

NIEDERLAUTERBACH : HEILMANN Christiane 03 88 53 68 42 / RUHF Cathy 03 88 53 61 07

SCHEIBENHARD : HELFFRICH Gérard 03 88 54 64 18 / HOLLER Sophie 06 60 85 29 11

WINTZENBACH : BAY Antoine 03 88 86 56 13 / HEINTZELMANN Marie-Josée 03 88 86 82 84

FETE DE NOEL DES ECOLES

Le Père Noël est passé vendredi 21 décembre à l'école, pour distribuer les cadeaux .
Après son passage une petite collation avec des bredle et d'autres gâteaux confectionnés par les parents a rassemblé les maîtresses et les enfants, pour terminer l'année civile et le premier trimestre d'école.

LES FELICITATIONS DE LA COMMUNE

À Paul HEILMANN
Le 7 novembre
lors de son 80ème anniversaire

À Marie Rose HEINTZ née BUHLER
Le 5 décembre 2018
Lors de son 80ème anniversaire

CRECHE DE L'ENFANT JESUS A L'EGLISE STE MARGUERITE

Elle a été installée quelques jours avant le 24 décembre, sur l'autel de St Joseph .
Les félicitations vont aux personnes qui érigent chaque année cette crèche qui émerveille tout enfant .

Venez découvrir ce bel ensemble avec vos enfants lors d'une messe et approchez-vous-en pour l'admirer.
A l'Epiphanie se rajouteront les trois rois mages.

LES ANNIVERSAIRES

EN JANVIER

Le 3 janvier	72 ans	ILLIG André
Le 4 janvier	74 ans	SCHEURER Jean Paul
Le 10 janvier	71 ans	SONNTAG Nicole née Kauffmann
Le 15 janvier	82 ans	ZIMMERMANN Monique née Gabriel
Le 24 janvier	**89 ans**	**PEIROTES Germaine née Weigel**
Le 24 janvier	88 ans	HEINTZ Joseph
Le 29 janvier	81 ans	ZIMMERMANN Catherine née Guthans
Le 30 janvier	79 ans	WEBER Roger

EN FEVRIER

Le 9 février	90 ans	FRITZ Joseph
Le 9 février	75 ans	ZIMMERMANN Bernadette née Fontaine
Le 14 février	83 ans	STROHM Emile
Le 15 février	75 ans	HERBEIN Thérèse née Gsoeld
Le 21 février	80 ans	LOEHR Marie Louise née Heilmann
Le 22 février	86 ans	ZIMMERMANN Marguerite née Burgard
Le 28 février	77 ans	ZIMMERMANN Gérard

DECES :

M. GUTHANS Jean le 11 novembre 2018 à l'âge de 86 ans

M. WEIGEL Louis le 02 décembre 2018 à l'âge de 87 ans

Si vous ne désirez pas figurer sur l'une de ces pages (Anniversaires à partir de 70 ans, photographies des évènements heureux, publications des prochains évènements heureux), veuillez le signaler à la mairie afin de retirer vos noms des listes de diffusion. MERCI !

PHARMACIES DE GARDE 3237

(Liste prévisionnelle sous réserve de changement de dernière minute...)

JANVIER

01/01/19	Seebach
05/01/19	Wissembourg BILLMANN
06/01/19	Wissembourg SCHORLE
12/01/19	Soultz-Sous-Forêts
13/01/19	Wissembourg BILLMANN
19/01/19	Wissembourg BODOT
20/01/19	Wissembourg BILLMANN
26/01/19	Seltz
27/01/19	Soultz-Sous-Forêts

FEVRIER

02/02/19	Hatten
03/02/19	Wissembourg BODOT
09/02/19	Mothern
10/02/19	Seltz
16/02/19	Wissembourg SCHORLE
17/02/19	Hatten
23/02/19	Lauterbourg
24/02/19	Mothern

SERVICES UTILES

URGENCES	
SAMU	15
POMPIERS	18 ou 112
POLICE SECOURS	17
GENDARMERIE	03 88 94 80 12
SOS MAIN	03 88 14 42 57
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37
SOS ENFANTS DISPARUS	116 000
AMBULANCES :	
GREINER	03 88 86 51 43
ROLAND	03 88 86 31 43

Date de parution : Décembre 2018

PERMANENCES DE GARDE MÉDICALE LOCALE

En l'absence des médecins traitants, de samedi midi à lundi 7 heures :

Urgence vitale : ☎ 15

Médecin de garde : ☎ 03.69.55.33.33

TOURS DE GARDE DES INFIRMIER(E)S

Répondeur téléphonique 24H/24H

Cabinet LAUTERBOURG :

(03.88.54.67.72)

Cabinet SALMBACH :

(03.88.53.64.65)

www.bas-rhin.fr

HORAIRES DE BUS

Le télé service « Perte et renouvellement de papiers » est accessible sur :

www.mon.service-public.fr

Ce télé service vise à déclarer en une seule fois, sur Internet, la perte et la demande de renouvellement de documents.

RAMONAGE - LA BROSSE D'ALSACE
MOTHERN
☎ ***03.88.49.84.35***
contact@labrosse-alsace.com
Facebook : La Brosse d'Alsace

TAXI Philippe PONS
4 rue de la Haute Vienne NEEWILLER
tel 06 18 88 32 94 philippepons67@sfr.fr

MAIRIE ET AGENCE POSTALE DE NIEDERLAUTERBACH

17 Rue de l'Ecole 67630 NIEDERLAUTERBACH
☎ 03.88.94.30.06 🖷 03.88.53.63.18
mairie.niederlauterbach@wanadoo.fr

Lundi, Mercredi et Vendredi	: 9h30 à 11h00
Mardi	: 15h00 à 16h15
Jeudi	: 17h00 à 18h00
Permanence de M. le Maire Jeudi	: 17h00 à 18h00

www.niederlauterbach.fr